Avisbat

Vendredi 17 juillet 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/06773-0

Évènement

Arrêté préfectoral n°HG du 17 juillet 2026

Gestion de la ressource en eau

Localisation A

Canal de Brienne

PK de début : 0.000
PK de fin : 1.600

Du 18/07/2026 à 08h00
Au 31/10/2026 à 19h00

Regroupement de bateaux

Localisation B

Canal latéral à la Garonne

PK de début : 0.000
PK de fin : 193.500

Du 18/07/2026 à 08h00
Au 31/10/2026 à 19h00

Regroupement de bateaux

Localisation C

Branche de Montech à Montauban ou canal de Montech

PK de début : 0.000
PK de fin : 10.200

Du 18/07/2026 à 08h00
Au 31/10/2026 à 19h00

Regroupement de bateaux

Informations supplémentaires

Mesdames Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que conformément à l'arrêté préfectoral (Haute Garonne du 17 juillet 2026) la mise en place du regroupement des bateaux lors du passage aux écluses est effective à compter du samedi 18 juillet et ce jusqu'au samedi 31 octobre 2026 sur l'ensemble du canal de Brienne, du canal Latéral à la Garonne et du canal de Montech. Ce dispositif peut générer un temps d'attente accru durant le franchissement des écluses. Les regroupements doivent être opérés dans un soucis d'économie de la ressource en eau.

Cette mesure est valable jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté préfectoral.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Direction territoriale Sud-Ouest

 SERVICE_TEL  SERVICE_MAIL

c34e8620-c96d-46b9-9713-44c953219f55

 SERVICE_TEL  SERVICE_MAIL

d7083989-0534-4632-b8d8-3786b50f1733

 SERVICE_TEL  SERVICE_MAIL